

Extrait du registre des décisions

Bureau du 08 décembre 2022

n° 168-22

Objet : *RS - Avenant n° 1 au marché F20042 relatif à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) - Lot 1 relatif à l'accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours*

- date de convocation le 02 décembre 2022
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi huit décembre dix-neuf heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 35

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Corinne Charles à Franck Morat - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Sandra Ferrari à Michel Dyen - de Jean-Pierre Fressoz à Philippe Gamen - de Hélène Jacquemin à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 11

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Alain Thieffinat

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 08 décembre 2022

délibération n° 168-22

objet **RS - Avenant n° 1 au marché F20042 relatif à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) - Lot 1 relatif à l'accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours**

Jean-Benoît Cerino, vice-président chargé de l'emploi, de l'insertion et de la participation citoyenne, indique que par décision du 3 décembre 2020, le Bureau a attribué le lot 1 du marché relatif à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE, à la Mission locale jeunes pour une durée d'un an, reconductible une fois un an, soit jusqu'au 31 décembre 2022. Cela représente un montant estimatif de 339 984 € (non soumis à TVA) sur deux ans.

Cette prestation, consistant en un accompagnement renforcé et individualisé, est assurée par des référents dédiés qui identifient et mobilisent les étapes nécessaires à la construction du parcours d'accès vers l'emploi et vers la formation des participants.

Au regard du contexte de redéfinition de la politique emploi/insertion au sein de Grand Chambéry, il est proposé de prolonger ce lot pour une durée de trois mois.

L'objectif est de pouvoir travailler au renouvellement de cette prestation en intégrant les choix politiques et stratégiques qui vont émerger des différentes instances de concertation.

Cela permettra également de ne pas interrompre l'accompagnement proposé aux personnes en parcours PLIE entre le moment où le présent marché se terminera et le conventionnement du nouveau marché qui interviendrait début avril 2023.

Cette prolongation engendre une hausse du montant du marché estimée à 42 498 € (non soumis à TVA) soit une augmentation de 12,5 %. Cette dépense sera éligible aux subventions de l'Union européenne à hauteur de 40 % dans le cadre de la programmation du FSE+ 2021-2027.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'emploi et d'insertion,

Vu la décision n° 096-20 du Bureau du 3 décembre 2020 relative au lot 1 du marché pour la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE,

Vu le marché F20042 relatif à l'accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours (lot 1),

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 1^{er} décembre 2022,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la passation de l'avenant n° 1 de prorogation au lot 1 du marché relatif à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'avenant et tous documents à intervenir,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **168-22**

Objet de l'acte : RS - Avenant n° 1 au marché F20042 relatif à la mise en œuvre de prestations d'accompagnement, de mobilisation et de formation pour les participants du PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) - Lot 1 relatif à l'accompagnement renforcé des participants du PLIE par des référents de parcours

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 16 décembre 2022

Annexe(s) : AVENANT 1 au marché F 20042

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20221216-lmc1H28556H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28556H1

Date de transmission en Préfecture : 16 décembre 2022

Date de réception en Préfecture : 16 décembre 2022

Publication sur le site internet: vendredi 16 décembre 2022